

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juillet 2016

JUSTICE DU XXIÈME SIÈCLE - (N° 3904)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 206

présenté par

Mme Crozon, M. Binet et M. Raimbourg

ARTICLE 18 QUATER

À l'alinéa 17, supprimer le mot :

« seul ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision